

# PARIS RECRUTE

## DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (H/F)

La Ville de Paris recrute des auxiliaires de puériculture titulaires du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) pour travailler dans l'une de ses 400 crèches municipales.



Pour plus de renseignements :  
**[paris.fr/les métiers de la Ville de Paris](https://paris.fr/les-metiers-de-la-ville-de-paris)**

---

## Le poste

Vous assurez l'accueil et participez à la prise en charge d'un groupe d'enfants au travers d'activités d'éveil tout en respectant le rythme de chacun.

Vous êtes intégré-e à l'équipe et participez au projet pédagogique de l'établissement.

Vous collaborez avec les autres membres de l'équipe et participez ainsi à une dynamique de travail pluridisciplinaire (médecin, psychologue...).

## Vos missions

- Prendre en charge l'enfant individuellement et en groupe, et répondre aux besoins fondamentaux en favorisant leur bien-être sur le plan physique, affectif, psychomoteur et relationnel dans un cadre sécurisé.
- Participer au projet éducatif de l'établissement.
- Informer les parents de la vie quotidienne de l'établissement et du déroulement de la journée de leur enfant.

**Dans le cadre de votre prise de poste, des formations vous seront proposées.**

---

## Profil

- **Être titulaire du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP).**
- **Pour le concours :** être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre État membre de l'Union Européenne.

---

## Type de recrutement

- Concours (selon calendrier).
- Contrat (à durée déterminée) dans l'attente du passage du concours.

- Pour les fonctionnaires d'autres collectivités, accueil par voie de détachement (être fonctionnaire titulaire du corps).

---

## Salaire

**2 060 €** bruts par mois en début de carrière (fixe + variable / possibilité de suppléments et allocations pour charge familiale).

---

## Avantages

- 27 jours de congés et 31 jours de RTT.
- Mobilité possible au sein de toutes les structures d'accueil de la petite enfance.
- Évolution professionnelle : possibilité de suivre des formations pour accéder aux emplois d'éducateur.rice de jeunes enfants ou de puériculteur.rice.
- Accès à la formation continue.
- Nombreux avantages sociaux liés au statut d'agent.e de la Ville de Paris.

---

## Affectation

Dans l'ensemble des arrondissements parisiens.

---

## Modalités de recrutement

**Par contrat :** toute l'année, en envoyant un CV et une lettre de motivation, puis en passant un entretien.

**Par concours :** la sélection s'effectue en 2 phases :

- Première phase : transmission du dossier (CV et diplôme DEAP).
- Seconde phase : entretien d'une durée de 20 minutes.

**Par voie de détachement :** sélection sur CV et lettre de motivation puis entretien.

### Envoyez votre candidature :

Pour le recrutement par contrat à **DRH-recrut@paris.fr**

Pour l'inscription au concours :

- **Par internet :** via le site **Paris.fr**
- **Par courrier :** Direction des ressources humaines - Bureau du recrutement  
2 rue de Lobau - 75196 Paris cedex 04